

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2014

---

MODERNISATION PRESSE - (N° 2224)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC59

présenté par  
M. Françaix, rapporteur

-----

### ARTICLE 13

À l'alinéa 7, supprimer les mots : « relatif aux interdictions d'exercer une profession commerciale ou industrielle ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.